



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ecole primaire des Pagodes



Le présent projet s'intègre dans les projets pédagogique et éducatif
de la Ville de Bruxelles



TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| A | <i>Organisation de l'école en cycle</i> | 3 |
| B | <i>Acquisition de savoirs et de savoir-faire</i> | 4 - 5 |
| C | <i>Acquisition de savoir-être pour apprendre à vivre ensemble</i> | 5 - 6 |
| D | <i>Prise de connaissance des technologies de la communication et de l'information</i> | 6 |
| E | <i>Un esprit sain dans un corps sain</i> | 7 |
| F | <i>Ouverture sur le monde extérieur</i> | 8 |
| G | <i>Prises en charge thérapeutiques (logopédie, kinésithérapie, psychomotricité, psychothérapie,...) durant les heures de cours</i> | 8 |
| H | <i>Communication école-famille</i> | 8 - 9 |
| | <i>Nous contacter</i> | 9 |



A. ORGANISATION DE L'ECOLE EN CYCLES

Pour assurer la **continuité entre les Ecole maternelle et Préparatoire des Pagodes**, les enseignants s'engagent à offrir à tous les enfants

- Une charnière harmonieuse qui se base sur la cohérence et la continuité des valeurs véhiculées, des méthodes utilisées ainsi que des savoirs mis en place entre l'Ecole maternelle des Pagodes et notre école.
- En organisant plusieurs séances d'activités en commun réunissant les enfants de 3^{ème} maternelle et ceux de première année afin que les petits puissent rencontrer les enseignants, les locaux et les habitudes du primaire. Un projet est développé au fil des semaines.
- En utilisant un matériel commun et en se communiquant des outils.
- En réfléchissant aux pratiques de classe lors de concertations
- En dispensant un enseignement trouvant son équilibre entre l'acquisition des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire, compétences nécessaires pour devenir un adulte responsable dans le monde de demain.

Notre établissement scolaire a établi une collaboration pédagogique avec l'ensemble des écoles primaires et fondamentales de la Ville de Bruxelles.

A cette occasion, il développe des actions diverses comme :

- des activités en commun (compétitions sportives, cross ...),
- l'échange de documents pédagogiques accessibles aux enseignants via le site de l'enseignement de la Ville,
- des périodes de concertation entre les équipes éducatives qui permettront les échanges de bonnes pratiques pédagogiques mais aussi de définir les compétences attendues dans les diverses disciplines enseignées,
- des formations d'enseignants en commun,
- des visites d'élèves de notre école dans les établissements d'enseignement secondaire à l'occasion d'activités culturelles, sportives ou ludiques,
- la présence ponctuelle d'enseignants d'un niveau dans l'autre lors de séquences d'apprentissage ou de remédiations.

Bien d'autres actions pourront être menées en vue de renforcer ce partenariat pédagogique. Ces actions seront le fait d'une prise d'initiative ponctuelle par l'une ou l'autre équipe pédagogique concernée.

Cette collaboration est destinée à tisser des **liens durables entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire de la Ville de Bruxelles**. Il facilite la transition pédagogique pour les élèves et veille à augmenter les chances de réussite des élèves du 1^{er} degré.

- En se réunissant régulièrement pour structurer les contenus matière
- En amplifiant les cahiers de synthèses et de références de P1 en P2, de P3 en P4, de P5 en P6.



B. ACQUISITION DE SAVOIRS ET DE SAVOIR-FAIRE

1. Dans notre école, l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, est placée dans la **perspective de l'acquisition de compétences**. Il s'agit de mettre l'élève dans **des situations** qui l'incitent à **mobiliser dans une même démarche des compétences transversales et disciplinaires y compris les savoirs et savoir-faire y afférents**.
2. Afin de donner du sens aux apprentissages et au travail scolaire, les **activités de découverte, de production et de création seront privilégiées**, activités pendant lesquelles on **articulera théorie et pratique**.
(Recherches, exposés, dossiers multidisciplinaires, expériences scientifiques, sorties de découvertes, ...)
3. Pour optimiser le temps d'enseignement, stimuler **l'intérêt des élèves** et motiver leur travail :
 - **Les moments de travail individuel et collectif** seront équilibrés.
 - **Des méthodes positives de raisonnement** seront installées, refusant tout dogmatisme ou endoctrinement mais contribuant à l'éveil de l'esprit critique et de tolérance.
 - **Des activités qui ont du sens** pour les élèves seront privilégiées.
 - **Les méthodes d'apprentissage** seront **diversifiées** afin de permettre à chaque enfant de progresser
4. Les activités proposées doivent prendre en compte **les origines sociales et culturelles des élèves** afin d'assurer à chacun des **chances égales d'insertion sociale, professionnelle et culturelle**.
 - Un intérêt particulier est porté sur la **maîtrise de la langue française** pour les élèves issus de l'immigration en insistant sur la précision du vocabulaire, en multipliant les moments d'expression orale et permettant aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française de suivre des cours d'adaptation à la langue.
 - Accès à la **bibliothèque** enfantine.
 - Recherches sur **Internet** dès la P3
 - **Elocutions** concernant les différents pays touchant à la culture d'origine des enfants
5. Chaque enseignant doit agir pour que chacun puisse **progresser à son rythme**, en pratiquant **l'évaluation formative et la pédagogie différenciée**.
 - **Différencier** c'est suivre chaque enfant selon son rythme notamment en :
 - mettant à disposition des élèves **un matériel et des référents diversifiés**
 - décloisonnant la matière
 - abordant la **matière de différentes manières**
 - créant des **ateliers de besoin**
 - mettant en place un système de **tutorat** entre élèves
 - proposant aux enfants des **plans, des contrats de travail individuels**
 - orientant les élèves en difficulté vers des **séances de remédiation**. Des **maîtres d'adaptation** prennent ponctuellement certains élèves en charge pour les aider à dépasser leurs difficultés passagères. (4 heures par semaine de la P1 à la P3, 3 heures en P5 et en P6)
 - proposant à certains des **dépassements** adéquats
 - mettant des **outils de différenciation** en œuvre. Notamment, pour l'expression écrite, différents niveaux de difficultés sont proposés)
 - créant dans les classes P1 et P2, des **espaces - ateliers** afin que les élèves les plus rapides puissent s'atteler aux activités qui y sont proposées (jeux éducatifs, lecture, informatique ...) afin que l'enseignant puisse s'occuper des élèves qui ont besoin d'un soutien plus différencié.



- Privilégier **la pédagogie de l'effort**
- **Pratiquer différents types d'évaluations**
 - **Evaluation formative** en cours de cycle, pour permettre à l'élève, à l'enseignant et aux parents de mesurer les progrès réalisés afin de prendre conscience d'éventuelles lacunes à combler et d'envisager des stratégies d'aide et de remédiation.
 - **Evaluation sommative** pour le bulletin trimestriel de Compétences (bulletin rose / 3 fois par an)
 - **Evaluation terminale/certificative** en fin de cycle
 - Afin de certifier l'acquisition des compétences socles et des matières / seuils du Programme de la Ville de Bruxelles en fin de deuxième année.
 - En fin de sixième année, des épreuves venant de la Communauté française déterminent l'octroi du Certificat d'Etudes de Base (C.E.B.)
 - **Evaluation comportementale** tout au long des études.(bulletin jaune toutes les 2 semaines)

6. Les propositions d'**intégration des élèves inscrits dans l'enseignement spécialisé** seront examinées au cas par cas pour en assurer les meilleures chances de réussite.

C. ACQUISITION DE SAVOIR-ÊTRE POUR APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE

1. L'école doit promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves en privilégiant le renforcement positif afin de mettre en valeur le travail réalisé par les élèves. Pour construire l'apprentissage de l'autodiscipline et promouvoir la confiance en soi, seront privilégiés les encouragements, les félicitations et mise en évidence des réussites (tant dans le domaine des Savoirs que dans celui des Attitudes).

Néanmoins, chaque élève est en possession d'une feuille de route qui permet aux enseignants de noter chaque jour les comportements indésirables. Ce document visé journalièrement par les parents permet à la famille d'être au courant des attitudes de leur enfant en classe. En fin de période, il permet de rédiger le bulletin de comportement. Dès la P5, les enfants auto-évaluent leur comportement.

2. L'école développe la capacité de consentir des efforts et incite à la persévérance en
- installant une rigueur tant pour le travail que pour le comportement.
 - programmant judicieusement le travail à domicile :
 - Les tâches à domicile ne peuvent en aucun cas accentuer les différences sociales ou culturelles entre les enfants, mais au contraire, doivent viser à les estomper.
 - L'enfant doit être capable de les réaliser seul.
 - Les tâches à domicile constituent donc un apprentissage progressif à l'effort personnel que l'enfant doit investir dans son travail scolaire.
 - Les travaux doivent être d'une durée raisonnable :
 - Progressivement la gestion de travaux à moyen et à long terme sera installée.

Dans chaque classe des habitudes de travail strictes sont mises en place. Tout laisser-aller est systématiquement observé et éventuellement sanctionné.

3. Elle éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun et développe la capacité de tolérance.

L'école est un lieu où tant dans les classes qu'aux cours spéciaux, on apprend à vivre ensemble dans le respect mutuel qui amène l'enfant à devenir un citoyen responsable et solidaire, conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs



Une charte des comportements attendus est construite avec les élèves. Cette charte simple au début sera amplifiée progressivement. Dès la P5, cette charte est signée par les élèves mais aussi par les parents.

C'est avec le soutien des parents que l'école peut :

- responsabiliser les enfants au fonctionnement et au respect des règles de la vie en société et au refus de toute forme de discrimination
- proscrire la violence tant morale que physique (toute forme de violence est automatiquement sanctionnée)

4. Elle met en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école en

- instituant dans la plupart des classes, un conseil de classe, un espace de parole dès que possible. Il s'agit de moments d'échanges démocratiques, de solidarité et de convivialité qui permettent notamment de résoudre des conflits.
- convoquant si nécessaire en cas de problème majeur, un Conseil d'Ecole qui réunit autour de la direction, les différentes composantes de l'école (délégués des élèves, des enseignants, des auxiliaires d'éducation et du personnel de service) pour identifier et prendre les mesures pour améliorer ensemble ce qui peut l'être dans la vie de l'école, dans le respect des droits et devoirs de toutes les parties.
- élaborant avec la participation active des enfants, un règlement de vie à l'école, dans lequel chacune des règles sera écrite, expliquée et donc, connue de tous.
L'ensemble de l'équipe éducative est le garant du respect de l'application de ce règlement.
- analysant en classe les droits et les devoirs de l'enfant.

5. Elle prépare tous les élèves à être des citoyens responsables, ouverts aux autres cultures.

Aide aux « Restos du cœur ».

Les contenus dispensés aux cours philosophiques, tant de morale non confessionnelle que de religion doivent y contribuer largement.

6. Elle forme les enfants à une étude critique des médias

Dès que possible, des articles de différents journaux abordant le même fait sont analysés.
Lecture régulière du Journal des Enfants.

7. Elle a pour devoir de sauvegarder la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé

Dès le plus jeune âge, les faits historiques marquants sont rappelés: découverte de Bruxelles, visite du Préhistosite de Ramioul, visite de Côte d'Or (les Mayas), du Fort de Breendonk...

D. PRISE DE CONNAISSANCE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION

Dès la P1, les élèves s'initient à l'utilisation de l'ordinateur à raison de une à deux fois par mois. Leur sont également proposés des exercices en relation avec la matière apprise en classe.

Pour tous les élèves, les compétences visées sont :

- maîtriser l'outil informatique
- produire et exploiter des documents



- exploiter des sources d'information
- communiquer
- adopter une attitude citoyenne
- une charte du bon usage de l'ordinateur et d'Internet est réalisées par et avec les élèves.



E. UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

1. **Pratiquer l'éducation physique et le sport** à l'école fait partie intégrante de la formation de base car ces disciplines favorisent le développement harmonieux de l'individu :

- le corps
- l'esprit : la confiance en soi, le goût et sens de l'effort.
- la socialisation : le respect du groupe (travail en équipes), le respect de l'adversaire. Le respect des règles et le respect de la personne garante des règles.

Nous prôtons le sport pour TOUS, qui doit être avant tout considéré comme une activité éducative.

Si dans un premier temps, nous refusons l'élitisme et la performance, plus tard, en motivant sainement l'enfant, la recherche de la prestation de qualité peut ouvrir à la compétition sportive. Ainsi l'enfant acquiert:

- l'esprit d'émulation (apprendre à gagner et... à perdre),
- la volonté de se dépasser,
- la maîtrise de ses émotions (peur, colère, stress, excitation ...),
- la maîtrise de sa pensée (concentration, volonté),
- la connaissance de son corps,
- le sentiment d'appartenance à un groupe (le groupe-classe, le groupe-école) et son rôle de représentant de ce groupe.

Participation à « Sportez-vous bien », au Cross du Parc Astrid, à des journées sportives à l'ADEPS ainsi qu'à des tournois inter-écoles. En P6, initiation au ski.

2. Eduquer à la santé

Etude de la pyramide alimentaire.

Les enfants sont encouragés à apporter des collations saines dont des fruits.

Le SPOS intervient dans les classes de P5 pour des séances d'initiation à la santé, à l'éducation sexuelle et affective.

3. Impliquer les enfants dans le respect de l'environnement

Afin de viser la propreté dans l'enceinte de l'école les enfants participent au ramassage des papiers et des déchets qui jonchent le sol. Ils apprennent par là à respecter leur environnement.

Une attention permanente est portée au tri sélectif des déchets tant dans les classe que dans l'ensemble de l'école.

L'eau est privilégiée en tant que boisson rafraîchissante.

L'usage de boîte à tartine réutilisable est conseillé.

Le gaspillage des feuilles de papier, des pages des cahiers n'est pas toléré.



F. OUVERTURE SUR LE MONDE EXTERIEUR

1. Pour susciter le **goût de la culture et celui de la créativité**, l'école favorise la participation à des **activités culturelles**.
2. L'école encourage, en fonction des disponibilités des enseignants, à la participation à des **excursions d'un ou plusieurs jours** (classes de dépaysement) car elle estime qu'il est essentiel "d'élargir les horizons" des élèves dans le but de :

leur faire prendre conscience que le monde extérieur à l'école peut enrichir leur bagage culturel et intellectuel,
 favoriser la socialisation au travers de l'application de règles de vie, du respect vis-à-vis des adultes, des condisciples et de l'environnement,
 leur permettre de développer leur autonomie hors du milieu familial,
 leur inculquer les notions de base de la démocratie par la vie en groupe.

L'équipe éducative organise des sorties et des visites diversifiées tant au point de vue pédagogique qu'au point de vue de l'ouverture au monde extérieur parfois différent du milieu familial de l'enfant.

3. Elle participe à **la vie de son quartier**.
Des activités sont organisées dans le but de favoriser les échanges inter-générationnels.
4. Elle propose des activités pour la **découverte d'autres cultures**.
Dès la P1, les enfants découvrent les différentes cultures lors d'**entretiens familiaux** pendant lesquels chacun peut raconter son univers culturel familial ainsi que les coutumes du pays d'origine.

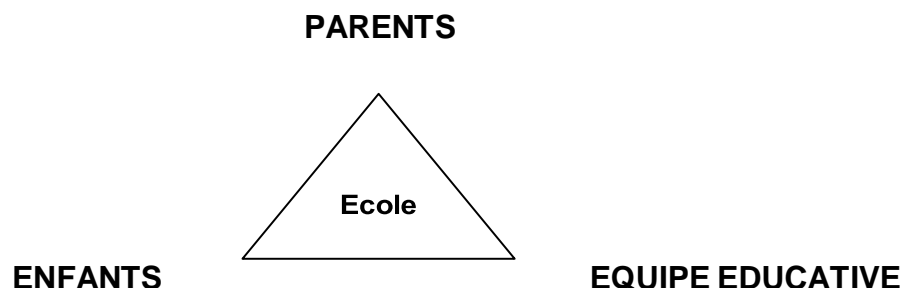
G. PRISES EN CHARGE THERAPEUTIQUES (*logopédie, kinésithérapie, psychomotricité, psychothérapie, ...*) DURANT LES HEURES DE COURS

Conformément aux prescrits légaux, les prises en charge thérapeutiques dont question ci-dessus doivent rester exceptionnelles et être avalisées par la direction de l'établissement. Un document officiel est à signer conjointement par la direction et les parents.

Si nécessaire, une concertation entre le thérapeute et l'équipe pédagogique peut s'établir dans l'intérêt de l'enfant.

H. COMMUNICATION ECOLE-FAMILLE

1. Soutien et partenaires indispensables dans notre tâche éducative, **les parents**, en choisissant l'école préparatoire des Pagodes, **adhèrent au projet d'établissement** et nous aident à le faire respecter.





2. L'école intègre l'**orientation au sein même du processus éducatif**.
Les enseignants veillent à les guider, le cas échéant, vers un type d'enseignement mieux adapté, en fonction des difficultés de l'enfant.
3. Elle informe les élèves à propos des **filières de formation**.
Lors de séances d'informations, un membre du SPOS, assistant social sensibilise les élèves de P6 à l'importance des choix des filières dans l'enseignement secondaire.
4. **Pour mettre en œuvre un partenariat** et une complémentarité dans l'école entre Parents, Enfants et Enseignants, **l'équipe pédagogique s'engage à entretenir avec les familles un véritable partenariat** dans lequel chaque partie assume pleinement ses responsabilités:
 - organisation de rencontres périodiques collectives et individuelles,
 - communication de tout problème scolaire relatif à l'enfant,
 - diffusion d'une information régulière sur l'évolution des principes pédagogiques qui gèrent notre action,
 - promotion d'activités dans lesquelles les parents ont la faculté de s'impliquer :
 - fête des mères et des pères,
 - participation à des excursions,
 - découverte de métiers, de cultures, de hobbies parentaux,

NOUS CONTACTER

ECOLE

Secrétariat: 02 266 11 30

Fax: 02 266 11 38

Courriel: sec.p.pagodes@brunette.brucity.be

Site internet: www.brunette.brucity.be/pagodes2/

PMS IV

02 548 05 10

CENTRE DE SANTÉ DE L 'HÉLIPORT

02 274 56 30

LES CUISINES BRUXELLOISES

02 545 13 88

Pour accord,



Signatures des parents